

# Profession de foi Archi/DUS CNECEA



Archi Démocratiques, Uni-e-s et Solidaires

Pour que les Écoles (re)deviennent les lieux où s'invente le futur de l'Architecture et du Paysage.

*La liste Archi // Démocratiques Unis Solidaires est candidate en 2018, à travers ses membres, au CNECEA, instance représentative des enseignant-e-s des ENSA, chargée de gérer l'organisation des carrières et qualifications des enseignant-e-s privilégiant, à l'instar de l'enseignement supérieur, le principe de gestion des pairs par les pairs. Cette instance a été créée par la réforme de l'enseignement de l'architecture en cours de mise en place par le Ministère de la Culture. Deux tiers des membres de cette instance seront élus par les enseignant-e-s-chercheur-cheuse-s des ENSA-P.*

*Si nous présentons cette liste c'est pour appuyer le développement de relations démocratiques à l'intérieur des ENSA en visant à fédérer des objectifs et des valeurs entre les pairs, à partir de leurs engagements respectifs dans la pratique, la recherche et l'enseignement.*

*Notre liste soutient pleinement les objectifs fondamentaux de la réforme tout en exprimant ses réserves sur l'absence d'un statut plein d'enseignant-e-chercheur-cheuse-s.*

*Notre liste s'appuie sur une démarche de fécondation mutuelle entre l'enseignement, la recherche et la pratique permettant une réflexion sur les pratiques professionnelles contemporaines en symbiose avec une recherche pluridisciplinaire et résolument orientée vers l'articulation des champs d'intervention et de réflexion. Nous ne plaçons pas la recherche et la pratique professionnelle en concurrence ou en antagonisme. Nous croyons résolument que cette réforme est l'occasion d'une double mutation, de la recherche et de la pratique professionnelle à travers l'enseignement pour répondre aux enjeux sociaux, territoriaux, environnementaux, politiques auxquels les mondes de l'architecture doivent répondre.*

*C'est pourquoi :*

## DÉMOCRATIQUES

### Nous nous engageons

à accompagner le mouvement de **démocratisation** des écoles dans leurs organisations propres et dans leurs rapports avec les tutelles, à renforcer l'autonomie du corps enseignant dans chaque ENSA, à respecter l'autonomie pédagogique des établissements, à respecter un juste équilibre dans les promotions des enseignant-e-s des différents établissements, à continuer à œuvrer pour un statut d'EPSCP pour que le principe électif soit renforcé dans chaque école, à œuvrer pour la création d'un vrai statut des laboratoires et unités de recherche ;

à respecter une **impartialité** et une neutralité bienveillante et à affirmer la collégialité des traitements de dossiers par les pairs et entre pairs, à respecter le traitement équilibré entre enseignant-e-s des différentes écoles, à respecter la parité entre genres et à la réaffirmer à toute occasion, à refuser toute discrimination ayant trait au handicap, aux origines, à l'âge et la santé, aux orientations sexuelles, aux

opinions ou au niveau socio-économique ;

à militer pour une reconnaissance élargie du rôle des enseignant-e-s-chercheur-cheuse-s dépassant les limites de la réforme actuelle en œuvrant pour un statut plein à 192 heures équivalents TD. Cet objectif est nécessaire pour accéder à une recherche mûre, autonome et reconnue par nos collègues de l'enseignement supérieur. Il faudra tôt ou tard mettre fin aux usines à gaz des décharges dans une distribution qui ne s'apparente qu'à celle de la rareté et de la misère, mettant les différentes catégories de chercheur-cheuse-s en compétition, sans tenir compte de l'extension du champ de la recherche en architecture dans les années à venir ni de la nécessité, de plus en plus évidente, d'intégrer les professionnels dans les démarches de recherche;

à œuvrer pour la réforme du BRAUP, Bureau de la Recherche Architecturale, Urbaine et Paysagère, aux moyens, aux prérogatives et aux procédures désormais trop limitées et inadaptées à la nouvelle réforme, en l'accompagnant de la création d'une sorte de **parlement de la recherche** en architecture qui se réunirait annuellement (en assises, conférences, etc.) pour mettre au point critères et procédures et faire progresser les échanges entre laboratoires, et entre professionnels et chercheurs en ouvrant le champ des interrogations et des méthodes sur toutes les formes de recherche-action et de recherches de terrain ;

## UNI-E-S

### Nous nous engageons

à affirmer le caractère nécessairement **novateur** que doit prendre l'enseignement de l'architecture en fécondant la recherche et les pratiques professionnelles et en faisant des écoles un lieu où l'on innove, où l'on invente, explore les formes futures des pratiques professionnelles et où la recherche en architecture est pleinement valorisée, la

réflexion sur le durable ou le numérique n'a-t-elle pas d'abord été portée par les écoles ?

à œuvrer pour être les porte-paroles, légitimés par notre mandat électif à compléter l'apport des textes juridiques par les **moyens** dont la recherche en architecture a besoin, en locaux et en personnels, à œuvrer pour que le soutien à l'enseignement et à la recherche en architecture se traduise dans les faits et que les apports du monde professionnel puissent y être intégrés;

à promettre d'assurer la **transparence** la plus totale, en demandant au CNECEA de produire un rapport annuel sur ses activités, rapport largement diffusé aux tutelles et dans les ENSA et qui rende bien compte, sans langue de bois et avec souci d'objectivation, des processus, des débats et des décisions prises en collégialité.

## SOLIDAIRES

### Nous nous engageons

à privilégier une démarche **inclusive** pour le soutien aux enseignant-e-s en difficulté, comme à tout personnel participant au service public que nous accomplissons, à remettre l'étudiant au centre de la formation ;

à exiger que le mouvement de saignée des effectifs des **personnels** administratifs et techniques soit inversé et que les ENSA aient enfin les moyens humains à la hauteur de leurs missions, moyens accompagnés d'une valorisation des ressources humaines ;

à travailler à améliorer l'encadrement et la pertinence du doctorat en architecture en renforçant le développement des **bourses doctorales**, c'est l'élément central du rapprochement entre profession et recherche et malheureusement un autre point aveugle de cette réforme. Les soutiens aux doctorats qui

sont actuellement accordées par le ministère étant trop chiches et trop rares.

**Ce n'est qu'à ces conditions que nous réussissons,**

**DÉMOCRATIQUES, UNI-E-S ET SOLIDAIRES.**